

### La région des Laurentides demeure en zone rouge

**Saint-Jérôme, le 4 mars 2021** – Alors qu’il a été annoncé que la région sociosanitaire des Laurentides demeure, pour l’instant, au palier 4 – alerte maximale (zone rouge), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient à rappeler à la population l’importance de respecter les mesures et les consignes sanitaires en place.

La situation épidémiologique dans la région est restée stable au cours des dernières semaines, alors que le nombre de cas, d’hospitalisations et de décès a légèrement diminué. Toutefois, avec l’émergence des nouveaux variants, la situation continue d’être suivie de très près et commande une plus grande prudence.

Parmi les mesures en vigueur en zone rouge, rappelons :

- le couvre-feu entre 20 h et 5 h;
- la réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques;
- la réouverture des musées et des bibliothèques;
- la reprise des activités extérieures rassemblant un maximum de huit personnes.

Notons que l’interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoires sont maintenus, au même titre que les assouplissements concernant les piscines publiques, patinoires et les cinémas. En zone rouge, les consignes concernant les lieux de culte sont également maintenues, permettant le rassemblement d’un maximum de 10 personnes, à l’exception des funérailles qui sont limitées à 25 personnes maximum.

En outre, certaines activités parascolaires au préscolaire, au primaire et au secondaire pourront reprendre dès le 15 mars, en groupe-classe uniquement.

Si la situation épidémiologique demeure favorable, des ajustements supplémentaires pourraient être apportés au cours des prochaines semaines quant aux salles de spectacle, aux lieux de culte et aux sports.

Dans tous les cas, le respect des consignes sanitaires demeure essentiel.

« L’opération de vaccination représente une source d’espoir importante présentement. Nous sommes à pied d’œuvre pour vacciner les plus vulnérables de notre communauté le plus rapidement possible. L’arrivée de variants du virus nécessite de porter encore une grande attention au respect des mesures de protection. Ce n’est surtout pas le temps de baisser la garde et je fais appel au sens des responsabilités de chaque citoyen à cet égard », a déclaré Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Pour en savoir davantage sur le système d’alertes régionales et d’intervention graduelle : [msss.gouv.qc.ca/presse](https://msss.gouv.qc.ca/presse). Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : [Quebec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus).